

Réunion du 29 septembre 2015

Lorient

Ordre du jour

- Sémiologie
- Actualités du standard et mise en œuvre du GPU
- Harmonisation des libellés de zonage
- Questions diverses

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		BARGAIN Julie	ADEUPA
	1	BASLE Myriam	Rennes Métropole
1		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
1		BODET Frédéric	Pays du Coglais
	1	BOURHIS Laurent	DDTM 29
1		CHAUCHAIX Etienne	Pays de Redon - Bretagne sud
1		DENIEL Julien	EPF Bretagne
1		FELER Alain	DDTM 29
1		GEFFRAY Youna	Lorient Agglomération
	1	GUENEC Antoine	CC du Pays de Quimperlé
1		HAMEL Adrien	Brest Métropole
	1	HIVERNAGE Morgane	Pays de St Brieuc
1		JACQ Tanguy	CC Pays d'Aubigné
1		JUHEL Nolwenn	Lorient Agglomération
1		LE VEN Baptiste	Brest Métropole
1		LELU Julia	CC La Roche aux fées
1		MEVEL-VIANNAY Stéphane	Région Bretagne
	1	MOUCHEL Armelle	DDTM 56
1		RENAUD Gwenaël	Côte d'Emeraude
1		RICHARD Vianney	Auray Quiberon Terre Atlantique
1		RIOUAL Delphine	Morlaix Communauté
1		ROUILLARD Vincent	DREAL Bretagne
1		VAZEILLES Stéphane	DDTM 56
1		VOURCH Grégoire	Brest Métropole et Pays de Brest
19	5		

Animation du groupe :

Prévoir la création d'un document listant les données nécessaires à la dématérialisation d'un PLU

Un échange sur les pratiques en cours pour l'harmonisation des libellés est engagé afin de travailler sur le sujet pour la prochaine réunion.

Sémiologie :

- Le travail du DDU est toujours disponible (!!! format esri) si vous souhaitez le regarder de plus près et/ou le transformer en sld.
- Certains ont commencé l'édition des sld (Tanguy Jacq, Valérie Besand, Etienne Chauchaix, ...)

CNIG :

Rappel : Retrouvez les comptes_rendus des travaux du DDU, ainsi que des gabarits et des jeux de données test (faits sous QGIS) :

http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732

Test ATOM et WFS, retrouver les profils et rapport de tests ici :

http://cnig.gouv.fr/?page_id=7594

Sémiologie des documents d'urbanisme

• Travail national

NJ présente le travail mené en DDU sur la représentation des zonages PLU et des codes informations et prescriptions, à partir des éléments envoyés par quelques collectivités.

- Bilan : pour la représentation des zonages, tout a été créé. Pour les prescriptions et les informations, il reste environ la moitié
- Travaux à venir en groupe DDU : tester le regroupement de certains codes/sous-codes pour donner une direction commune (en termes de sémiologie)

• Tests réalisés pour le sld

Le test pour les SUP a déjà été réalisé par V. Besand et V. Rouillard, mais c'est assez complexe.

La version des sld de Qgis est la 1.1 alors que sur Geoserver c'est la 1.0 ce qui entraîne beaucoup d'erreurs.

→ A voir, début 2016, avec la version 15.12 de Georchestra qui possèdera la v.1.1

L'autre problème des sld sont les symboles. Il faudrait pouvoir avoir une bibliothèque de symboles en svg qui soit accessible par internet (lien intégrable dans un sld)

↳ A demander au CNIG

• Echanges

- Le problème du daltonisme est de nouveau abordé. Une piste : les étiquettes, mais cela risque d'être problématique pour l'ensemble des couches.
- Il faut maintenant tester les modèles chez d'autres éditeurs.
- Qui va prendre en compte la construction des sld ?
- Problème du svg : des symboles propriétaires sur arcgis, et il n'est pas possible de tout représenter.

Rappel : sld = ce sont des fichiers xml de mise en forme des données (style), ils sont capables de gérer plusieurs échelles

→ Retour d'expérience du Pays de Brest (ESRI) : a aussi travaillé sur les croisements destdmi/typezone. Sur les PSC/INF : leur travail se rapproche beaucoup du travail fait en DDU, mais ils ont beaucoup plus d'éléments à représenter en PSC 07. Le problème des symboles qui sont propriété d'ESRI est déjà problématique pour des échanges avec des partenaires internes (commune membre par exemple)

→ Retour d'expérience Pays de Redon : harmonisation des représentations des sous-codes sur 34 communes. La représentation par sous-codes ne concerne pas tous les codes (ER notamment non concernés), mais essentiellement les PSC 07 et 11. Peu concerné par les sous-codes pour les INF.

Cela confirme l'intérêt du travail en DDU de regroupement des sous-codes, mais nécessite d'en détailler certains autres

• Problématique des échelles

→ Problème sur le seuil proposé (2500è)

Certains codes ont besoin d'apparaître avant, voir même à l'échelle de la commune (ex : EBC, ZH, Emplacements réservés, ...)

→ Les symboles doivent-ils toujours rester à la même échelle ?

Il est important de faciliter la lecture de l'utilisateur, mais cela risque de générer beaucoup de travail. *A noter qu'il est possible de mettre en place des règles sur l'apparition d'étiquettes en fonction de la superficie de l'objet dans les sld. Des tests seront réalisés pour le prochain PM afin d'évaluer le temps à passer*

Un débat s'engage sur l'intérêt ou non de cadrer l'affichage des objets selon les échelles pour les non-spécialistes notamment. Un dialogue à ce sujet avec les services instructeurs serait nécessaire.

Pays de Brest (solution Arcopole) : les PSC/INF apparaissent à partir du 1/16 000è (échelle basée sur l'affichage de la commune la plus

étendue du Pays), les couches ne sont pas « cochables » avant ce niveau d'échelle.

Standard CNIG

• Rappel ordonnance :

[Ordonnance n°2013-1184]

A partir du 1^{er} janvier 2016, il faudra, au fur et à mesure des modifications, transmettre les documents en vigueur par voie électronique, sur le Géoportail de l'urbanisme ou sur le site internet de la commune ou de l'établissement public compétent.

A compter du 1^{er} janvier 2020, la publication (SCOT, PLU et CC) s'effectue par publication sur le Géoportail de l'urbanisme.

• NJ indique qu'il n'y aura pas de version 2015 du standard du fait des nombreuses évolutions législatives récentes à prendre en compte.

• Deux décrets à venir : un modifiant le livre 1 des PLU, le second sur une refonte des outils de planification.

Ces décrets modifieront le standard.

Les membres du groupe de travail regrettent qu'il n'y ait pas de version amendée en continu du standard.

Proposition : github, wiki, ... accompagnement GPU ? CNIG ?

Ex : le code civil

(<https://github.com/steeve/france.co-de-civil>)

GPU

• La DDTM 29 a testé le parcours complet de la mise en ligne, sur le GpU, du PLU de la commune de Motreff.

Le convertisseur Covadis V2 vers CNIG 2013 a supprimé tous les champs supplémentaires

Afin de passer le document au validateur, il convient de générer une fiche de métadonnées. Le rapport du validateur est immédiat.

Les membres du groupe de travail regrettent qu'il ne soit pas prévu

pour le moment un dépôt des documents sur GéoBretagne avec un moissonnage de ces données par le GpU. *[Réponse avec les flux WFS ?]*

Un kit de communication serait à venir pour les communes qui sont les principales concernées. Mais des questions subsistent sur l'accompagnement, le rôle des EPCI, etc.

Une difficulté qui se pose pour le moment est de définir la cible pour un projet de communication à ce sujet (communes ? EPCI ? Bureaux d'études ?...)

• Les servitudes d'utilité publique

Depuis le 1^{er} juillet dernier, les gestionnaires de SUP doivent transmettre leurs données au format CNIG. Le GpU étant en phase de test, très peu de données sont actuellement déposées.

Les données ne sont pas toujours précises et à jour, la question de l'opposabilité des éléments dont les communes disposent pourra se poser : qui prend/prendra la responsabilité du tracé de la SUP si les gestionnaires ne la prennent pas ?

VR : Les données contiennent parfois des erreurs, elles sont parfois imprécises mais elles sont dans l'ensemble fiables. Une SUP est opposable à partir du moment où elle est reportée dans la liste annexée au PLU, et ce même si elle n'est pas reportée au plan.

Comme certains gestionnaires ne veulent pas communiquer de plans précis, c'est à l'instructeur de consulter le gestionnaire s'il a un doute sur une demande de permis. Les gestionnaires sont les seuls habilités à valider un tracé.

Le GPU préconise de numériser les SUP sur fond cadastral, ce qui permettra d'améliorer la précision de certaines SUP.

Pour l'instant les DDT continuent d'assurer le PAC (porté à connaissance) pour les collectivités.

Harmonisation des libellés de zonage

Il s'agit d'un travail complexe qu'il est possible de mener ensemble.

Pour info, des travaux ont déjà été menés à ce sujet à Vitré, Pays de Saint-Brieuc (cahier des charges en ligne), Agglo de Lorient, Brest,...

- Présentation des éléments de Saint-Brieuc et de Lorient Agglomération
- Dans les cas de Vitré, Brest (ADEUPA) et St Brieuc, ce document est soit annexé au cahier des charges soit en recommandation pour les bureaux d'études

Voir en pièce jointe, les documents disponibles.

Remarque :

A Rennes, l'harmonisation des libellés concerne les prescriptions et informations (cf. CR précédent). Document annexé au cahier des charges de numérisation des PLU.

Point divers

- AF demande s'il est possible de mettre en place une liste des partenaires bretons avec les types de SIG utilisés afin de faciliter les échanges.

SMV se renseigne auprès de l'animateur du PM bocage qui semble utiliser ce type de fonctionnement.

- Traitement des zones humides : si elles ne sont pas reprises dans le zonage du PLU (Azh ou Nzh) : elles sont à indiquer en PSC 07 (s'assurer qu'une disposition réglementaire est associée dans le règlement écrit). Les membres du groupe de travail s'interrogent sur l'utilisation du code PSC 25. Si elles sont dans incluses dans un zonage Nds (site remarquable du littoral), elles peuvent être placées en INFO 18.

Le Pays de Brest indiquera de quelle façon le code PSC 25 est utilisé dans certaines de ses communes.

- Quel code utiliser pour l'espace proche du rivage ?

Ce n'est pas une prescription ou une information car elle n'a pas de définition nette. C'est un es-

pace qui se définit en fonction de la co-visibilité avec la mer, de la perception, etc. il ne possède pas de limite franche. C'est plutôt un outil de travail pour l'élaboration d'un PLU, cette limite est transcrite dans le règlement.

- Lorient Agglo : dans une autre base de travail + rapport de présentation
- Auray : rapport de présentation
- BMO : codé en 99 mais n'apparaît pas la carto.

- Comment anticiper / gérer le RPCU ?

Un accompagnement de l'IGN est prévu tout comme il y a un travail de la DDTM et de la DGFIP sur la définition des zones à enjeux (PPRi, zones inondables, failles, ...)

- Quelle procédure d'adaptation du PLU dans le cadre d'un remaniement cadastral ?

La question a été soulevée au DDU (en attente d'une réponse du ministère).

- ↳ Faut-il faut garder le cadastre d'origine (dans les pièces écrites en image ?)
- ↳ Comment cela va se gérer dans le Géoportail ?
- ↳ YG : le zonage des PLU est indépendant des évolutions du cadastre, même s'il peut servir de base au moment de l'élaboration du zonage
- ↳ Comment va-t-on gérer les problèmes de limite communale (PLUi) ?

- Utilisation des zones de pré-

somption de sites archéologiques

[Courrier reçu par les communes et donnée disponible sur GéoBretagne]
Dans le cadre de l'élaboration d'un PLU, les données sont intégrées telles quelles en INFO 16. Sinon, en attendant une nouvelle procédure pour les intégrer, elles viennent en complément des données du PLU et sont une couche à part, à mettre à disposition des instructeurs.

- Interrogation sur la dématérialisation :

- Dans le cadre d'EPCI ou de données à l'échelle d'un Pays, il faut « redécouper » les don-

nées à la commune pour l'alimentation du GPU.

- La question du stockage des pièces écrites reste en suspens
 - ↳ Brest fait un retour sur le volume de ses pièces écrites

PROCHAINE RÉUNION

Le mardi 26 janvier 2016 de 10h à 13h à Rennes - Salle Marthenot

Visioconférence à Brest
Possible à St Brieuc